

L'alcool est devenue une galère pour nos ados : des parents s'y collent.

LANCEMENT DE L'OPERATION NATIONALE STOP ALCOOL ADO

Avec Stop Alcool Ado, Scoléo lance un signal fort à destination des principaux acteurs concernés : les parents, les commerçants et bien sûr les ados !

Stop Alcool Ado est une opération nationale et positive, initiée par des parents d'élèves, et soutenue par de nombreuses associations de parents et familles.

Un enjeu de société et une question de santé publique...

L'augmentation de la consommation d'alcool chez les adolescents, et à un âge de plus en plus précoce, amplifient des problèmes de comportement : isolement, rupture relationnelle, échec scolaire, relations sexuelles non voulues ou non protégées, violence, accidents, relations familiales et scolaires conflictuelles, voire des situations irréversibles.

L'objectif de stop ALCOOLADO est triple :

- 1. rendre l'accès à l'alcool plus difficile pour les ados**
 - 2. redonner la main aux familles,**
 - 3. faire appliquer la loi,**
- et ce, dans une démarche originale, responsable et non répressive.

... qui se jouent au quotidien et près de chez soi

La réalité quotidienne prouve que la loi ne suffit pas à elle seule à enrayer ce phénomène. Encore faut-il pouvoir l'appliquer avec le soutien de ceux qui sont les plus directement concernés.

Stop Alcool Ado propose aux parents de reprendre la main en s'impliquant personnellement et aux commerçants de s'engager à l'égard des parents-clients.

Opération nationale et concrète, grâce à l'implication de grandes associations, (entre autres Familles de France, l'APEL, l'Unaape,...) **Stop Alcool Ado** :

- repose sur la **mobilisation des parents et des commerçants**
- fait appel à l'initiative et à la responsabilité individuelle et collective
- s'appuie sur une démarche de proximité et de complicité entre familles et commerçants.

En clé de voute de l'opération : UN STICKER (voir ci-contre)

- **Les parents remettent à leur commerçant de quartier un sticker à apposer sur leur vitrine, leur porte ou leur caisse.**
- **Le + pour les parents** : un geste simple et une occasion de s'impliquer personnellement, et de récupérer une légitimité sur ce sujet au sein de la famille ;
- **Le + pour les commerçants** : un engagement concret à l'égard des familles-clients du quartier et donc des ados, qui favorise une application de la loi ;
- **Pour tous**, une démarche solidaire.



Comment se procurer des Kits (mode d'emploi + stickers) :

- auprès des associations locales de Familles de France, des Apel départementales
- auprès de votre association de parents, si votre établissement est adhérent à Scoléo
- Si votre association de parents d'élèves n'est pas encore adhérente, contacter le 01 58 30 99 19, nous lui adresserons les kits dont elle a besoin.
- A titre individuel en adressant une enveloppe timbrée à 85cts à votre adresse à : Scoléo – Opération StopAlcoolAdo - 100 rue des Fougères - 69009 Lyon
- sur www.StopAlcoolAdo.org vous pouvez télécharger le Kit StopAlcoolAdo en format .pdf

Entretien Questions-Réponses, par Laurent Lescure, porte-parole de Scoléo suite à la conférence de presse du 4 décembre 2008

Comment est venue cette idée ?

Stopalcoolado est une opération qui vient répondre aux parents qui se disent démunis face aux problèmes d'alcool et d'adolescence. La clé de voûte de cette opération est matérialisée par **sticker** sur lequel est écrit : *“Je m’engage avec les familles du quartier à ne pas vendre d’alcool aux mineurs”*. Les parents remettent ce sticker aux commerçants de proximité et les commerçants l'apposent de façon visible (sur leur caisse, leur devanture, la porte de leur magasin, etc)

Quels sont les objectifs ? Avec ce geste, l'objectif de Stop Alcool Ado est triple :

- 1. Rendre l'accès à l'alcool plus difficile pour nos ados** est évidemment le premier objectif
La prévention plutôt que la répression : on ne doit stigmatiser ni les ados, ni les parents, ni sur les commerçants. Il n'y a aucun objectif répressif dans cette démarche, c'est à la loi de l'être éventuellement, et elle risque d'y être contrainte par la judiciarisation des conflits entre commerçants et familles, dont les enfants seront “victimes ou coupables” d'excès d'alcool avec des bouteilles achetées dans leur commerce. Ce serait catastrophique. Pour éviter d'en arriver là, il faut privilégier la prévention par tous les moyens à notre portée. STOP ALCOOL ADO en est un, que nous souhaitons voir se développer sans modération.
- 2. Redonner la main aux familles**
En demandant à leurs commerçants de quartier de faire apposer le sticker, les parents reprennent la main. Ils retrouvent la légitimité pour aborder le sujet en famille. Aujourd'hui il y a un déni familial face à l'alcool sous prétexte que jeunes, nous aussi, parents, avons trop bu ; nous avons du mal à en parler avec nos enfants. Nous avons entre 18 et 25 ans, alors qu'aujourd'hui le problème apparaît à partir de 14 ans ou encore plus jeune ! Hors 14 ou 15 ans on ne maîtrise pas du tout ses limites et le problème est là.
- 3. Faire appliquer la loi**
Pour nous tous, mais pour les adolescents en particulier, une loi qui n'est pas appliquée est disqualifiée. La loi est claire : pas d'alcool pour les mineurs. Mais les commerçants ont du mal à l'appliquer (difficulté à connaître l'âge du mineur, baisse des ventes d'alcool = baisse de la marge, etc). Nous devons donc les y aider. Par ce sticker, le commerçant affichera son engagement non pas seulement à l'égard de la loi mais aussi à l'égard des familles-clients du quartier et donc des ados. C'est un engagement de personne à personne. Les ados hésiteront davantage dans les magasins où ils verront ce sticker, ce qui entraînera moins de problèmes pour le commerçant.

Concrètement, comment se procurer ces stickers ?

- **Les parents peuvent demander des kits sur www.stopalcoolado.org c'est simple et c'est gratuit.** Sur stopalcoolado.org, ils peuvent aussi témoigner, partager leur expérience, ...
- Si leur établissement scolaire est adhérent à Scoléo, il leur suffit de contacter leur association de parents d'élèves, qui dispose déjà des kits et les leur remettra.
- Cette opération est relayée par différentes grandes associations, dont Familles de France et l'Apel (Associations des Parents élèves de l'Enseignement Libre). Il ne faut pas hésiter à les contacter.

En conclusion,

Stop Alcool Ado est donc une **opération de proximité, positive et solidaire, entre les familles et les commerçants**. Ce ne sont pas des grands discours, c'est simplement un engagement entre des gens responsables d'un même quartier.

Sur ce sujet comme sur d'autres, les familles regroupées au sein de Scoléo tentent d'apporter des réponses concrètes et, dans ce cas précis, un outil qui ne prétend pas répondre à la totalité du problème mais qui offre un début de réponse. C'est surtout une possibilité d'action pour chacun et partout, car la passivité dans ce domaine n'est pas une option.

Quelques chiffres

Le nombre de comas éthyliques chez les moins de 15 ans a augmenté de 40% au cours des trois dernières années.

A 11 ans, les jeunes Français sont **59%** à avoir déjà consommé de l'alcool, et **84% à 15 ans**.

A cet âge, **9%** des jeunes en consomment **plus de 10 fois par mois** ! (Sources Inpes sept 2008)

Loi Evin du 10 janvier 1991 concernant l'alcool et les mineurs (rappels)

Art. L.80. - Dans les débits de boissons et tous commerces ou lieux publics, il est interdit de vendre ou d'offrir gratuitement à des mineurs de moins de seize ans des boissons alcooliques à consommer sur place ou à emporter.

Art. L.85. - Il est interdit de recevoir dans les débits de boissons des mineurs de moins de seize ans qui ne sont pas accompagnés de leur père, mère, tuteur ou de toute personne de plus de dix-huit ans en ayant la charge ou la surveillance. Toutefois, les mineurs de plus de treize ans, même non accompagnés peuvent être reçus dans les débits de boissons assortis d'une licence de première catégorie.

Art. L.96. - Les associations dont l'objet statutaire comporte la lutte contre l'alcoolisme, régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans à la date des faits, peuvent exercer les droits reconnus à la partie civile pour les infractions aux dispositions du présent code.

Les intervenants à la conférence de presse du 4 décembre 2008 (Paris)

Laurent Lescure, porte parole de Scoléo

Scoléo est une société engagée dans la mise en place de dispositifs pour simplifier la vie familiale et scolaire, notamment la livraison des fournitures scolaires à domicile, un système pour retrouver les affaires perdues, Scoléo Campus, etc. StopAlcoolAdo est entièrement financé par Scoléo.

Le Professeur Henri Joyeux, président de Familles de France

Familles de France, mouvement familial regroupant plus de 500 associations, fondé en 1922 sous forme d'association loi 1901.

<http://www.familles-de-france.org/>

Béatrice Barraud, Présidente de APEL National

APEL : Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, présidée par Béatrice Barraud, qui regroupe 800 000 adhérents présents dans 8 000 établissements scolaires.

<http://www.apel.asso.fr/>

Le Professeur Daniel Bailly

Pédopsychiatre au CHU de Marseille, auteur du livre : ***Alcool, drogue chez les jeunes, Agissons*** (à paraître en 2009)

Base documentaire

INPES : Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

<http://www.inpes.sante.fr/>

ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie.

<http://www.anpaa.asso.fr/>

Envoyé spécial : émission du 27 novembre sur France2 > à voir

http://envoye-special.france2.fr/index-fr.php?page=reportage-bonus&id_article=1085

(sticker StopAlcoolAdo)



**JE M'ENGAGE
AVEC LES
FAMILLES
DU QUARTIER
À NE PAS
VENDRE
D'ALCOOL
AUX MINEURS**

Bienvenue sur :

STOPALCOOLADO.ORG

une initiative **SCOLEO.fr**
soutenue par de nombreuses associations
familiales et de parents d'élèves